

VILLE DE VALOGNES
- PROJET PÉDAGOGIQUE DU LUDOBUS -
ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

- Accueillir des enfants à bord du LUDOBUS -

L'équipe : Un animateur-chauffeur référent.

Considérant la spécificité du LUDOBUS (**jardin éducatif itinérant**), il convient de favoriser :

- Auprès des plus jeunes enfants, un éveil sensible et émotionnel, une capacité d'observation et de découverte.
- Pour les plus âgés, un apprentissage de l'autonomie et de la vie commune par la participation à l'organisation de la « vie quotidienne » (règlements, rangements, etc...).

L'ouverture d'esprit sur l'extérieur, le contact avec le milieu naturel et humain des lieux de stationnement du LUDOBUS, mais également la détente et le loisir de l'enfant sont privilégiés.

Au travers de ces activités, l'enfant doit pouvoir vivre une période d'enrichissement et d'épanouissement personnel.

Chaque enfant doit avoir les moyens de s'exprimer en fonction de ses aptitudes et de mettre en valeur les richesses de la « vie collective » sans nier pour autant les intérêts individuels de chacun.

OBJECTIF GÉNÉRAL ET FONCTIONNEMENT

--> Contribuer à l'enrichissement et à l'épanouissement personnel des enfants par la mise en place d'actions artistiques et d'activités ludiques où l'imaginaire gardera sa place.

Fonctionnement

Jours	<u>Période scolaire :</u>	<u>Vacances scolaires :</u>
	• De 17h00 à 19h00	• De 10h00 à 12h00 • De 14h00 à 16h00
Lundi	Petit Hamel	Le LUDOBUS tourne sur 5 quartiers : Petit Hamel Haut Pirou Haut Gallion Les Oiseaux Chemin Vert
Mardi	Haut Pirou	
Mercredi	Les Oiseaux	
Jeudi	Haut Gallion	
Vendredi	Chemin Vert	

1. Permettre à l'enfant de s'impliquer et de posséder son temps de loisir.

Les enfants choisissent leurs activités à partir des propositions établies par l'animateur, tout en veillant à créer un climat sécurisant pour les plus petits.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de demandes personnelles, et quand cela sera possible, les enfants pourront mener seuls leurs « projets ». L'animateur, en cas de besoin, sera disponible pour les aider à mettre en place leur activité.

Les enfants ne seront pas seulement en situation de « consommateurs », ils seront également acteurs de leur temps libre. Ils pourront choisir leurs activités et donner leurs avis sur le programme proposé.

Moyens utiles :

- Circulation de l'information nécessaire (panneaux, annonces...).
- Mise à disposition d'une boîte à idées.
- Proposition de plusieurs activités.

2. Responsabiliser les enfants (Respect de l'espace LUDOBUS - Pôle de citoyenneté).

- Responsabiliser les enfants par rapport au matériel utilisé. Pour cela, l'animateur veillera au rangement et au respect du matériel à chaque séance d'activités.
- Améliorer les échanges entre les enfants, afin que chacun puisse participer sereinement aux activités du LUDOBUS, espace de discussion et de parole, lieu de tolérance et de lutte contre les discriminations.

Moyens nécessaires :

- Établir un dialogue entre l'adulte et l'enfant sur un problème rencontré.
- Mettre en place des règles de vie non négociables, affichées dans le LUDOBUS qui impliquent initiative, engagement, et respect des règles et des personnes.

3. Être un lieu de découverte et d'ouverture sur l'extérieur.

Les enfants ne connaissent pas leur environnement, que ce soit l'environnement culturel ou social de leur ville. Les enfants vivent peu à l'extérieur de chez eux.

Il est souhaitable qu'ils s'initient d'une manière personnelle à des techniques diverses et qu'ils multiplient les rencontres, afin de communiquer.

Moyens nécessaires :

- Mettre en place des activités autour de l'environnement culturel ou social.
- Afficher des programmes de manifestations proposées dans la ville.

4. Prendre en compte chaque enfant en tant qu'être original.

Chaque enfant a un rythme différent. Un enfant de 3 ans n'a pas la même durée de concentration qu'un enfant de 10 ans. Les attentes et les besoins sont donc différents.

L'animateur tentera de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Moyens nécessaires :

- Installer des espaces de détente.
- Proposer un large choix d'activités.
- Réduire la différence d'âge au sein des groupes (création d'un groupe 6-8 ans par exemple).
- Adapter la durée des activités en fonction de l'âge du groupe.

En référence au projet pédagogique, il conviendra de favoriser :

- Les relations, les rencontres entre les enfants.
- L'appropriation de l'espace par les enfants.
- La tranquillité et parfois l'isolement (coin « histoire douce »).

Objectifs Animateur Temps Libre :

- Informer sur ce qui se passe dans le LUDOBUS.
- Faire part de ses projets et de ses idées.
- Se réunir quand cela est nécessaire pour faire le point et prendre des décisions.

Objectifs Parents :

Des relations seront établies avec les parents avant, pendant et après :

- **Avant** : présentation du LUDOBUS et information.
- **Pendant** : favoriser l'accueil des parents ; être disponible pour leur faire part de ce qui se passe dans le LUDOBUS (dialogue sur le terrain).
- **Après** : évaluer avec les parents les activités proposées et le sentiment de leurs enfants au sein du LUDOBUS sous forme d'un bilan ou d'un questionnaire qualité.

VALOGNES, le 25 septembre 2009

LE DIRECTEUR DE
L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS :

MARC DAMIOLINI